



Avis à la population

Le Conseil municipal de PORTETS se réunira à la mairie, en session ordinaire, le

Samedi 21 Mars 2020 à 16H30

Ordre du jour :

- 1 – Installation du Conseil Municipal
- 2 – Election du Maire
- 3 – Détermination du nombre d'adjoints
- 4 – Election des adjoints
- 5 – Délégation du Conseil Municipal au Maire
- 6 – Indemnités de fonctions des élus locaux (du Maire, des adjoints et du conseiller délégué)

PORTETS, le 17 mars 2020,
Le Maire,